



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À NEW YORK**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

New York, le 25 octobre 2021

**CONSEIL CONSULAIRE DE NEW YORK
EN FORMATION PROTECTION ET ACTION SOCIALE (CCPAS),
CATEGORIE AIDEE CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (CFE)**

Procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021

Le Conseil Consulaire pour la Protection et l'Action Sociale (CCPAS) de la circonscription de New York s'est réuni le 18 octobre 2021 au Consulat général de France à New York sous la présidence de **M. Gérard Epelbaum**, Conseiller des Français de l'étranger.

Participants :

Membres avec voix délibérative :

- M. EPELBAUM Gérard, Président du conseil, Conseiller des Français de l'étranger- Représentant d'une association nationale des Français établis hors de France (reconnue d'utilité publique) – UFE
- Mme MICHEL Annie, Conseillère des Français de l'étranger, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger, Administratrice de la CFE
- M. ORTOLI Richard, Conseiller des Français de l'étranger, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- M. PAGNI Patrick, Conseiller des Français de l'étranger
- Mme RICHARD Pascale, Conseillère des Français de l'étranger

Membres avec voix consultative :

- Mme BENZINE Marie-Hélène, Représentante d'une association nationale des Français établis hors de France (reconnue d'utilité publique) FdM-ADFE
- M. BONNET Aurélien, Représentant d'association locale de Français, Accueil New York
- Mme EPELBAUM Sylvie, Présidente d'une société de bienfaisance, Entraide française
- Mme MANISSIER Nadège, Vice-consule, Cheffe du service social, CGF New York

Rapporteur général : M. ROBERT Jérémie, Consul général

Secrétaire de séance : Mme MARTEN-PEROLIN Viviane, Chargée des affaires sociales, CGF New York

Absents :

- Dr MOULIN Nicole, médecin conseil, excusée
- M. DUCOURNEAU Julien, Administrateur de la CFE, excusé

- M. LABAN Damien, consul général adjoint, excusé

Le Président ouvre la séance à 11h15.

Il constate que le quorum est atteint, remercie les membres de leur présence et rappelle le principe de confidentialité des débats avant d'annoncer l'ordre du jour :

- I. Bilan de de l'exercice 2021
- II. Eléments de bilan économique
- III. Proposition générales pour 2022
- IV. Examen des dossiers individuels 2022
- V. Catégorie aidée de la CFE

Il donne ensuite la parole à M. Jérémie ROBERT, Consul général de France, Rapporteur général du conseil consulaire, qui rappelle aux membres les modifications relatives à l'organisation des conseils consulaires désormais présidé par un des Conseillers des Français de l'étranger de la circonscription. Il précise que le Consul général est Rapporteur général du conseil consulaire et n'a plus de voix délibérative.

Le Rapporteur général souligne l'engagement du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en faveur des Français de l'étranger les plus démunis depuis le début de la crise du Covid19, notamment par la réorientation des crédits STAFE non utilisés vers les associations venant en aide aux Français en difficulté (dont les auto-entrepreneurs).

Il rappelle que les allocations sont attribuées dans un cadre très strict et contraint fixé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Il indique qu'un conseil consulaire spécifique STAFE (Soutien au tissu associatif des Français à l'étranger) se tiendra le 16 novembre prochain et que le conseil consulaire OLES (Organismes locaux d'Entraide et de Solidarité) sera organisé séparément en janvier 2022.

Mme Nadège MANISSIER, Cheffe du service social, rappelle le cadre d'intervention du conseil consulaire pour la protection et l'action sociale et les différents types d'allocations versées. Un document synthétique présentant les différentes allocations ainsi que leurs critères d'éligibilité est présenté aux Conseillers des Français de l'étranger.

I/ BILAN DE L'EXERCICE 2021

Après avoir rappelé le budget global alloué en 2021 au Consulat général de France à New York par la Direction des Français de l'étranger (191 694€ hors secours occasionnels de solidarité), le Rapporteur général présente le bilan provisoire des aides accordées par le Consulat général au 30 septembre 2021, à savoir :

- 7 704€ de secours mensuel spécifique enfant
- 44 260,19€ d'allocation adulte handicapé
- 39 728€ d'allocation enfant handicapé
- 100€ d'aides exceptionnelles et de secours occasionnels,
- 83 787,79€ de secours occasionnel de solidarité correspondant à 164 parts « foyer » et 168 parts « enfant »

Il précise que le montant total des aides versées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2021 s'élève à 227 360€.

La Cheffe du service social, rappelle que l'action de l'Entraide est **complémentaire** à celle du Consulat, et apporte un soutien à des **publics fragiles non éligibles aux aides financières du CCPAS et à l'aide SOS**.

II/ ÉLÉMENTS DE BILAN ÉCONOMIQUE

Le Rapporteur général présente aux membres les éléments de bilan économique (salaire moyen, seuil de pauvreté, évolution du coût des dépenses), transmis par le Service économique régional de l'Ambassade à Washington. Il précise que le taux d'inflation s'élève à 5,4% de septembre 2020 à septembre 2021.

III/ PROPOSITIONS GÉNÉRALES POUR 2022

1) Revalorisation du taux de base

La Rapporteur général rappelle que le Ministère a alloué pour l'exercice 2021 un taux de base de 856€, soit une augmentation de 44€ par rapport au taux de l'année 2020.

La Cheffe du service social propose de solliciter une revalorisation du taux de base à 950€ pour 2022 correspondant au taux de base de San Francisco (902€) augmenté du taux d'inflation de 5,4% cette année. Elle précise que le taux demeure en deçà du seuil de pauvreté national pour une personne seule de plus de 65 ans et précise que le coût de la vie à New York est par ailleurs nettement supérieur à la moyenne américaine, et comparable à celui observé à San Francisco.

Les études menées par la Ville de New York établissent le seuil de pauvreté à 35 044\$ en 2018 soit 30 071€. Le seuil d'extrême précarité est quant à lui fixé à 52 566\$ en 2018 (45 106€) (source : https://www1.nyc.gov/assets/opportunity/pdf/20_poverty_measure_report).

2) Calcul des revenus

Les coupons alimentaires ne pouvant généralement pas être utilisés par de nombreux allocataires, car très contraignants (pas possible d'acheter des mets préparés, notamment), les membres du conseil proposent de ne plus les prendre en compte dans le calcul des revenus comme c'est le cas depuis 2020.

3) Allocation enfant handicapé

L'allocation n'étant pas soumise à conditions de ressources et les revenus des parents étant généralement très élevés, il est proposé de ne pas solliciter de revalorisation de l'allocation enfant handicapé.

4) Enveloppe d'aides exceptionnelles et de secours occasionnels

Le Consulat général propose de solliciter une enveloppe de 3 000€ pour l'année 2022, afin d'aider les familles qui n'entreraient plus dans le cadre du secours occasionnel de solidarité mais dont la situation resterait précaire et de faire face à l'arrivée des touristes, les frontières rouvrant au mois de novembre.

Ces propositions sont approuvées par les membres du conseil.

IV/ EXAMEN DES DOSSIERS INDIVIDUELS POUR 2022

1) Allocations de solidarité (AS)

Mme Nadège MANISSIER, Cheffe du service social, expose les demandes de **renouvellement de 8 allocations de solidarité et 1 nouvelle demande.**

8 demandes sont proposées pour accord. Une demande est proposée au rejet.

L'abattement logement est appliqué pour 2 demandeurs hébergés à titre gratuit ou propriétaires de leur logement.

Ces propositions sont approuvées par les membres.

2) Allocations adulte handicapé (AAH)

La Cheffe du service social, présente les demandes de **9 renouvellements et 1 passage d'une allocation enfant à l'allocation adulte en cours d'année.**

Les 10 demandes sont proposées pour accord.

8 demandeurs peuvent bénéficier de l'aide continue et l'aide discontinuée est proposée pour un demandeur avec des dépenses médicales importantes.

L'abattement logement est appliqué pour 6 demandeurs qui sont hébergés à titre gratuit.

Ces propositions sont approuvées par les membres.

3) Allocations enfant handicapé (AEH)

La Cheffe du service social présente les propositions concernant **14 demandes de renouvellement et une nouvelle demande.**

13 demandes sont proposées pour accord. 2 demandes sont proposées au rejet, l'aide de l'employeur étant supérieure à l'allocation enfant handicapé.

Ces propositions sont approuvées par les membres.

4) Allocations à Durée Déterminée (ADD)

La Cheffe du service social indique qu'aucune demande d'Allocation à Durée Déterminée n'a été déposée auprès du service social.

5) *Secours Mensuel Spécifique Enfant (SMSE)*

La Cheffe du service social, informe les membres du conseil qu'une seule demande de Secours Mensuel Spécifique Enfant a été présentée cette année.

Le Président suggère que les activités extra-scolaires de l'enfant puissent être prises en charge par l'établissement (NYFACS) ou une association (Entraide française), la mère n'ayant pas les moyens de les payer. M. RICHARD Ortoli, Conseiller des Français de l'étranger et Membre du Board de l'établissement indique que cette piste sera étudiée.

Les membres approuvent la demande de renouvellement de SMSE.

IV/ CATÉGORIE AIDÉE DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

La Cheffe du service social présente le dispositif de la catégorie aidée de la CFE.

Elle informe les membres que seules les nouvelles demandes doivent être déposées au Consulat général et présentées lors du conseil consulaire. Le Consulat général doit néanmoins effectuer un contrôle des ressources des bénéficiaires tous les 3 ans.

En indique qu'aucun dossier n'a été déposé 2022.

Le Rapporteur général clos la séance en annonçant que des permanences consulaires et sociales seront organisées dans le Weschester, à Princeton et dans le Connecticut. Il demande aux élus de proposer d'autres lieux de visites pertinents pour la communauté française.

La séance est close à 12h30.